

Nevers le, 1<sup>er</sup> juillet 2025

Fabien BAZIN  
PRÉSIDENT

**Ministère chargé de l'égalité entre les  
femmes et les hommes**  
Madame Aurore Bergé  
Ministre  
57, rue de Varenne  
75007 Paris

Madame la Ministre,

Je souhaite appeler tout particulièrement votre attention sur le Centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF) de la Nièvre, dont la situation financière met en péril la poursuite de ses missions d'intérêt général, pourtant au cœur des engagements de l'État en matière d'égalité entre les femmes et les hommes et de lutte contre les violences.

En effet, le CIDFF de la Nièvre, comme l'ensemble du réseau national, fait face à une crise inédite liée au retard de versement des crédits de l'État, pourtant inscrits en loi de finances. À l'heure où l'égalité femmes-hommes est une Grande Cause nationale, il est incompréhensible que les associations qui œuvrent chaque jour sur le terrain soient contraintes de suspendre leurs activités, faute de moyens.

Deux sujets sont particulièrement préoccupants :

- L'absence de compensation de la prime Ségur, étendue en 2023 aux salarié-es du secteur médico-social privé non lucratif. Pour le CIDFF 58, cette mesure représente une charge supplémentaire de 16 100 euros, insoutenable pour une structure de trois salariées à temps plein, et dont le Conseil d'administration a dû suspendre l'application pour préserver l'équilibre budgétaire.

- Le non-versement des crédits de droit commun, qui prive le CIDFF de la Nièvre de plus de 90 000 euros à ce jour, soit près de 40 % de son budget annuel (225 000 euros), mettant directement en danger ses actions de conseil juridique, d'accompagnement des victimes de violences et de formation des professionnels.

Chaque année, ce centre accueille, écoute, oriente, forme, informe : plus de 800 entretiens, 600 personnes conseillées — majoritairement des femmes —, une centaine de victimes accompagnées, plus de 1 000 jeunes sensibilisés. Ce travail de proximité est irremplaçable.

Aussi, et compte tenu de ces éléments je vous serais reconnaissant de bien vouloir examiner les conditions dans lesquelles la compensation de l'indemnité SEGUR ainsi que les crédits de fonctionnement attendus notamment par le CDIFF de la Nièvre pourraient être versés sans délais. Il en va de la survie de structures essentielles dans nos territoires, et de la crédibilité des engagements pris par votre gouvernement en matière de lutte contre les violences faites aux femmes.

Je vous remercie de l'attention que vous porterez à cet appel, et vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de ma haute considération.



Fabien BAZIN  
Président du Conseil Départemental